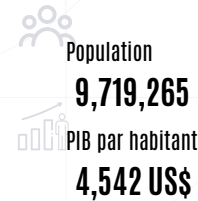
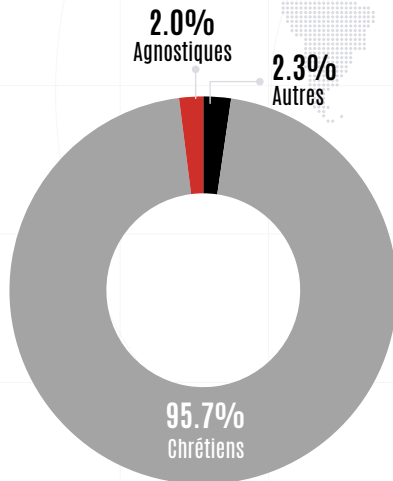




HONDURAS

RELIGION



LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

La Constitution¹ invoque la protection de Dieu dans son préambule et garantit le libre exercice de toutes les religions et croyances, sans préférence, dans la mesure où elles ne contreviennent à aucune loi ou ne violent pas l'ordre public. Ce droit ne peut être ni suspendu ni limité en cas d'urgence.

Les ministres du culte ne peuvent, selon l'article 77 de la Constitution, « exercer des charges publiques ni faire, de quelque manière que ce soit, de la propagande politique en invoquant des motifs religieux ou [...] en se prévalant des croyances religieuses du peuple ».

Les articles 78 et 79 de la Constitution garantissent la liberté d'association et de réunion, tant que cela n'est pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

L'article 151 dispose que « l'éducation nationale doit être laïque » et l'article 152 reconnaît le droit des parents de choisir le type d'éducation qu'ils souhaitent pour leurs enfants.

Les groupes religieux ne sont pas tenus de se faire en-

registrer. Seule l'Église catholique est légalement reconnue.² Les groupes non enregistrés peuvent exercer leurs activités, mais sans bénéficier d'exemptions fiscales ni d'autres avantages. Pour obtenir une reconnaissance juridique, les groupes religieux doivent s'adresser au Secrétariat d'État à la justice et aux droits de l'homme, à la gouvernance et à la décentralisation. Le Bureau de l'avocat général est chargé d'examiner la demande.³ Les organisations agréées doivent présenter des rapports annuels sur leur situation financière et leurs activités. Elles peuvent également demander au Ministère des Finances des exonérations d'impôts et autres exemptions.⁴

Les missionnaires étrangers doivent être parrainés par une institution hondurienne et demander un visa d'entrée et un permis de séjour. Le gouvernement a signé des accords avec la Fraternité évangélique du Honduras, les Mormons et les Adventistes du Septième jour afin de faciliter l'obtention de visas d'entrée et de permis de séjour pour leurs missionnaires. Les groupes qui n'ont pas d'autorisation écrite doivent fournir une preuve que leurs missionnaires sont embauchés et ont des revenus. L'immigration des missionnaires étrangers qui pratiquent la sorcellerie ou les rituels sataniques est interdite.⁵

Le Honduras est signataire du Pacte international relatif

aux droits civils et politiques, ainsi que de la Convention ibéro-américaine relative aux droits des jeunes. Tous deux reconnaissent le droit à l'objection de conscience en cas de service militaire obligatoire⁶

Le gouvernement hondurien ne reconnaît que les mariages civils. Selon l'article 13 du code de la famille, tout membre du clergé de tout groupe confessionnel qui autorise un mariage religieux sans certificat de mariage civil sera considéré comme pénalement responsable.⁷

Les Adventistes du septième jour ont souligné que certains établissements d'enseignement (écoles et universités) ne respectaient pas leur droit d'observer le sabbat.⁸

L'article 228 du Code de procédure pénale dispose que les ministres du culte « autorisés à opérer dans le pays ne sont pas tenus de déclarer les informations confidentielles ou les secrets dont ils ont pu prendre connaissance pendant l'exercice de leur ministère et qu'ils sont tenus de ne pas divulguer ». L'article précise également que les membres du clergé « doivent être informés de leur droit de garder le silence » et que, s'ils acceptent de parler, « ils peuvent s'abstenir de répondre aux questions auxquelles ils ne souhaitent pas répondre ».⁹

INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

En juin 2018, un certain nombre de groupes de la société civile ont exprimé leur opposition à une motion qui rendrait obligatoire la lecture de la Bible dans les écoles, la décrivant comme une atteinte à l'éducation laïque.¹⁰

En août 2018, le 14^{ème} Congrès international du tourisme religieux et durable s'est tenu dans la ville de Comayagua, organisé par le gouvernement, les syndicats et le diocèse local.¹¹

En septembre 2018, Mgr Óscar Andrés Rodríguez, cardinal hondurien, a condamné les actes de vandalisme commis contre la cathédrale Saint-Michel-Archange de Tegucigalpa, la capitale hondurienne, lors d'une marche organisée par le parti politique Liberté et Refondation (Libertad y Refundación), et a déploré l'indifférence manifestée par les autorités.¹² Un autre acte de vandalisme a été signalé en décembre 2019 lorsqu'une vieille église de Tegucigalpa a été recouverte des couleurs du drapeau de la gay pride.¹³

Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport, deux pasteurs évangéliques ont été assassinés sans raison claire. En août 2019, un pasteur propriétaire d'une

station de radio évangélique a été assassiné à son domicile, à Santa Bárbara.¹⁴ Quelques mois plus tard, en octobre, un autre pasteur a été abattu dans sa voiture à San Pedro Sula.¹⁵ Un jeune homme a également été tué à l'intérieur d'une église à Choloma lors d'un office religieux.¹⁶ Les autorités de l'Église ont noté que la plupart des violences contre ses membres provenaient d'organisations criminelles, car les églises se trouvaient dans des zones marquées par une forte violence et une faible présence de l'État.¹⁷

En août 2019, la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême du Honduras a statué en faveur d'un groupe d'étudiants universitaires adventistes du septième jour auxquels avait été refusée la possibilité de passer des examens et des cours les jours autres que le samedi. La Cour a ordonné à l'université de mettre en place une réglementation garantissant la liberté religieuse.¹⁸

En octobre 2019, la Conférence épiscopale catholique du Honduras a critiqué la collusion des politiciens avec les trafiquants de drogue, lesquels ont infiltré les institutions publiques, ainsi que le Code pénal qui viole « les droits fondamentaux et favorise les infractions liées au trafic de drogue et à la corruption ».¹⁹

À la suite du déclenchement de la pandémie de covid-19 en mars 2020, le gouvernement a décrété un régime d'exception et suspendu les célébrations religieuses.²⁰ En mai 2020, la Conférence épiscopale catholique a publié un protocole pour le culte religieux, affirmant qu'il soutenait et respectait les mesures prises par les autorités.²¹ Deux mois plus tard, en juillet, le pays a mis fin au confinement, y compris pour les églises.²²

En septembre 2020, le gouvernement a annoncé son intention de livrer du matériel de biosécurité à toutes les églises. La Confraternité évangélique a demandé un soutien financier (via une prime) pour les pasteurs âgés²³, suscitant la controverse. D'autres communautés évangéliques ont décidé de ne pas le faire.²⁴ La Conférence épiscopale catholique du Honduras a déclaré qu'elle n'était pas au courant du décret en faveur des églises et qu'elle n'accepterait pas la prime.²⁵

PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Entre 2018 et 2020, aucune violation significative de la liberté religieuse n'a été signalée. Les autorités ecclésiastiques s'accordent à dire que, dans la majorité des cas de vio-

lence, les ecclésiastiques ont été victimes d'actes criminels, tandis que dans un cas particulier, un jeune homme a été tué dans une église. Aucun de ces cas ne semble avoir eu de motivation religieuse.

Au cours de la même période, la Cour Suprême de Justice a rendu une décision importante protégeant les droits des minorités religieuses. Pour leur part, les Églises se sont exprimées pour condamner les liens entre les personnes au pouvoir et les trafiquants de drogue ainsi que l'incapacité des autorités à assurer la sécurité dans certaines parties du pays.

Malgré le fléau du trafic de drogue et la violence liée aux gangs qui affectent la société hondurienne, la situation de la liberté religieuse n'a pas changé et les perspectives d'avenir restent stables.

- 1 Honduras 1982 (rev. 2013), Constitute Project, https://www.constituteproject.org/constitution/Honduras_2013?lang=en “Decreto No. 2-2019 – Modifica la Constitución Política de Honduras,” FAOLEX, <http://www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX-FAOC191163/>
- 2 Office of International Religious Freedom, “Honduras,” 2018 Report on International Religious Freedom, U.S. Department of State, <https://www.state.gov/reports/2018-report-on-international-religious-freedom/honduras/>
- 3 Ibid.
- 4 Office of International Religious Freedom, “Honduras,” 2019 Report on International Religious Freedom, U.S. Department of State, 10 juin 2020. <https://www.state.gov/reports/2019-report-on-international-religious-freedom/honduras/>
- 5 Office of International Religious Freedom (2018), op. cit.
- 6 Ibid.
- 7 Poder Judicial, Código de Familia, https://www.oas.org/dil/esp/Ley_de_Adopcion_Honduras.pdf
- 8 Office of International Religious Freedom (2019), op. cit.
- 9 Código Procesal Penal, https://web.oas.org/mla/en/Countries_Intro/Hond_intro_txtfun_esp_3.pdf
- 10 “Sociedad Civil defiende libertad religiosa mediante plantón en San Pedro Sula,” La Prensa, 12 juin 2018. <https://www.laprensa.hn/honduras/1186791-410/planton-parque-san-pedro-sula-libertad-religiosa-lectura-biblia>
- 11 “Comayagua le apuesta al turismo religioso,” La Prensa, 23 août 2018. <https://www.laprensa.hn/honduras/1209587-410/comayagua-turismo-religioso-patrimonio-colonial-honduras->
- 12 “Cardenal condena vandalismo de Libre contra la Iglesia,” Proceso Digital, 23 septembre 2018, <https://proceso.hn/2018/09/23/cardenal-rodriguez-condena-vandalismo-de-libre-contra-la-iglesia-y-llama-a-reflexionar/>
- 13 “Pintan bandera de orgullo gay en iglesia católica de las más antiguas en Honduras,” La Prensa, 19 décembre 2019. https://www.laprensa.hn/fotogalerias/1343255-411/bandera_orgullo_gay-iglesia_los_dolores_tegucigalpa-catolicos-lgtbi-religion_honduras-
- 14 “Matan a pastor y dueño de radio evangélica en Santa Bárbara,” El Heraldo, 25 août 2019. <https://www.elheraldo.hn/sucesos/1313059-466/matan-a-pastor-y-dueno-de-radio-evangelica-en-santa-barbara>
- 15 “Acribillan a un pastor dentro de su carro en San Pedro Sula,” La Prensa, 8 octobre 2019, <https://www.laprensa.hn/sucesos/1324800-410/pastor-evangelico-asesinado-escuela-san-pedro-sula>
- 16 “Ultiman a balazos a un joven durante culto en iglesia de Choloma, Cortés,” La Prensa, 8 mars 2020. <https://www.laprensa.hn/sucesos/1362269-410/matan-balazos-joven-iglesia-culto-choloma-cortes->
- 17 Office of International Religious Freedom (2019), op. cit.
- 18 “Administrativo n°AA-147-15 de Corte Suprema de Justicia,” V/Lex, 19 août 2019, <https://hn.vlex.com/vid/847757989>
- 19 “Iglesia Católica de Honduras condena colusión de los políticos con el narcotráfico,” Criterio, 14 octobre 2019. <https://criterio.hn/iglesia-catolica-de-honduras-condena-colusion-de-los-politicos-con-el-narcotrafico/>
- 20 “Honduras cierra fronteras y decreto estado de excepción por el coronavirus,” El Periódico, 17 mars 2020. <https://www.elperiodico.com/es/internacional/20200317/coronavirus-honduras-cierra-fronteras-estado-excepcion-7892802>
- 21 “Protocolo para culto religioso en tiempos de pandemia,” El Heraldo, 31 mai 2020. <https://www.elheraldo.hn/seccionesecondarias/documentos/1383709-472/protocolo-para-culto-religioso-en-tiempos-de-pandemia>
- 22 “Así operarán las iglesias de Honduras durante la reapertura inteligente,” El Heraldo, 29 juillet 2020. <https://www.elheraldo.hn/economia/1397287-466/iglesias-honduras-reapertura-inteligente>
- 23 “Bonos y seguro social para pastores pide Confraternidad Evangélica al Gobierno,” Criterio, 9 septembre 2020. <https://criterio.hn/bonos-y-seguro-social-para-pastores-pide-confraternidad-evangelica-al-gobierno/>
- 24 “Iglesia evangélica dividida por bono económico que ofrece el gobierno,” El Heraldo, 12 septembre 2020. <https://www.elheraldo.hn/pais/1407879-466/iglesia-evangelica-dividida-por-bono-que-ofrece-gobierno>
- 25 “Conferencia Episcopal al margen del ‘bono religioso’ en Honduras,” El Heraldo, 10 septembre 2020, <https://www.elheraldo.hn/pais/1407595-466/conferencia-episcopal-bono-religioso-honduras>